CANDIDATURE AU LABEL DÉPARTEMENT FLEURI 2018

Les Yvelines, destination phare en Île-de-France

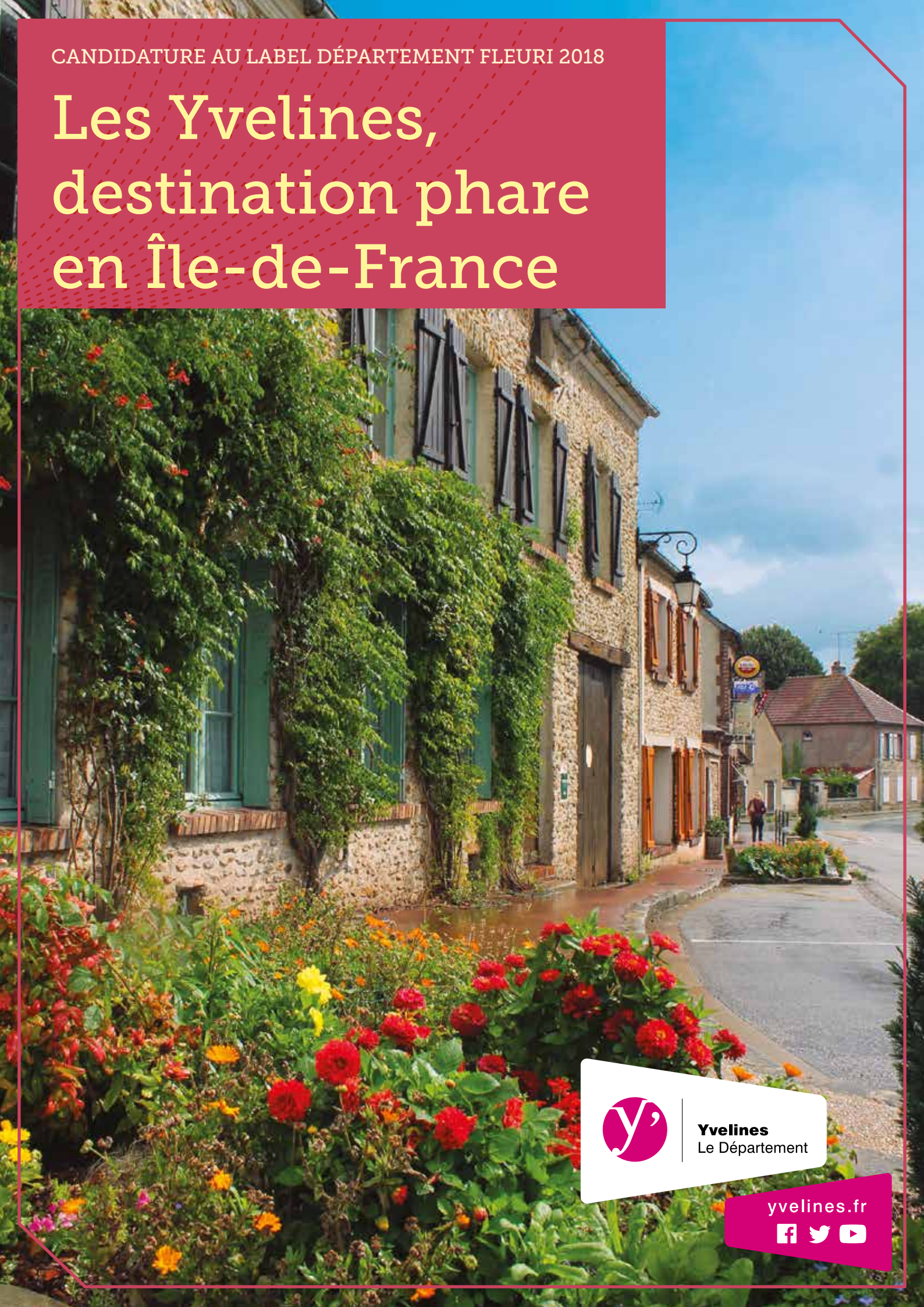

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

L'Attractivité et la Qualité de Vie au cœur des préoccupations Yvelinoises

Marie-Hélène AUBERT
Présidente du Jury départemental des Villes et Villages Fleuris et des Trophées Yvelinois
Vice-présidente du Conseil départemental

Pierre BÉDIER
Président du Conseil départemental

Seul Département Fleuri d'Île-de-France depuis 2013 les Yvelines entendent bien conserver leur titre ! Plus qu'un simple label : le titre de « Département fleuri » fait écho à toute la politique environnementale et l'identité même du poumon vert francilien que sont les Yvelines. Prise en compte du label « Villes et Villages Fleuris » dans la stratégie départementale, sensibilisation et accompagnement des communes, valorisation touristique du label... telles sont les actions que le Département mène depuis des années via la mission Nature en Ville.

Le label « Département Fleuri » a évolué et s'est modernisé au fil des années, les Yvelines encouragent les communes à aller plus loin que le simple fleurissement et à penser amélioration du cadre de vie, paysage et végétal dans l'aménagement des espaces publics, respect de l'environnement et création de lien social.

Le Département accompagne ainsi les communes dans une démarche globale de développement durable, de nature en ville, de développement touristique et économique. Le label est un formidable levier pour une réussite collective !

La candidature des Yvelines s'inscrit aujourd'hui dans une nouvelle stratégie visant à replacer l'Attractivité et la Qualité de Vie au cœur des préoccupations départementales. Tourisme, Culture, Environnement et Sport se regroupent en une seule et même direction : la Direction Attractivité et Qualité de Vie. Ses missions ? Développer durablement l'attractivité résidentielle et touristique des Yvelines et faire du tourisme un moteur essentiel au développement économique du Département.

Les Yvelines souhaitent devenir une destination phare en Île-de-France : un territoire d'innovation et d'exemplarité où il fait bon vivre et recevoir, et dont la singularité et l'authenticité sont reconnues nationalement.

Cette brochure vous présentera le territoire des Yvelines, la façon dont le Département encourage et accompagne le concours des Villes et Villages fleuris au travers de ses politiques et de ses actions environnementales mises en place en direction des communes. Yvelinois, communes et département, nous concourons tous ensemble à embellir et faire rayonner notre formidable territoire.

6 I. BIENVENUE DANS LES YVELINES ! Entre ville et campagne, entre Métropole du Grand Paris et Normandie

8 Un Département attractif par nature

10 Un Département contrasté

11 Terres d'innovations paysagères à travers le temps

12 Ruralité et villages de charme, deux traits de caractère

13 Une nature d'exception propice aux loisirs

14 II. AU CŒUR DES GRANDES POLITIQUES DU DÉPARTEMENT DES YVELINES

16 Améliorer durablement l'attractivité résidentielle & la qualité de vie

18 Capitaliser sur le patrimoine yvelinois pour une offre touristique de 1er plan

20 Valoriser le patrimoine naturel, l'eau et le paysage

22 III. LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » : une émulation, une stratégie, un pari pour l'avenir

24 Entretien avec Marie-Hélène Aubert, Présidente du jury départemental « Villes et Villages Fleuris » : « *Notre attachement au label, reconnaissance de qualité de vie et d'attractivité* »

26 À travers ce label, des ambitions pour les Yvelines et les Yvelinois

28 Département fleuri de nouveau ? Les Yvelines motivées plus que jamais !

Versailles © *Joël Damase*

30 IV. LE CONCOURS « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » YVELINOIS : son organisation et ses marques de fabrique

32 Un jury diversifié, passionné… et expérimenté

34 Un bouquet d'innovations 100% yvelinoises

36 Des Trophées et Prix spéciaux « made in » 78

38 Cérémonie de remise de prix : du rythme et de l'interactivité

40 Questions à Martine Richard, animatrice du label « Villes et Villages Fleuris » : « *Animer le label, c'est cultiver et dynamiser le réseau !* »

42 V. LE LABEL, un tremplin vers la promotion d'un aménagement durable de l'espace public

44 Un accompagnement technique personnalisé pour les petites communes

45 Formations aux pratiques durables : pour une montée en compétences

46 Visites « Décou'Verte en Yvelines » : des réalisations inventives et ingénieuses…

48 Atlas des idées vertes : un outil en ligne interactif pour promouvoir des initiatives exemplaires

50 La carte de l'information & de la communication

52 VI. BILAN, TENDANCES & PERSPECTIVES

58 Annexes

I.
BIENVENUE DANS LES YVELINES !
Entre ville et campagne, entre Métropole du Grand Paris et Normandie

Avec leurs 2 284 km² de superficie, les Yvelines accueillent 1 475 753 d'habitants, soit 12 % de la population francilienne.

Un Département pluriel, aux multiples facettes, qui séduit habitants, entreprises et touristes. Découvrons ce qui forge son identité, ses singularités.

La Défense depuis Saint-Germain-en-Laye
© Nicolas Duprey / CD78

Château de Pontchartrain © *Nicolas Duprey / CD78*

Un Département attractif par nature

Avec **85 % d'espaces naturels et agricoles**, 78 000 hectares d'espaces boisés, 71 espaces naturels sensibles, plus de 600 km de fleuves et rivières dont 100 km de Seine, 2 parcs naturels régionaux ou encore 40 parcs et jardins ouverts à la visite, les Yvelines jouissent d'un **capital environnemental privilégié**, atout majeur pour le développement de son territoire. Elles peuvent se targuer d'être le **1er département « vert » d'Île-de-France !**

Attractivité résidentielle…

Les habitants ne s'y trompent pas, ils sont nombreux à faire le choix de s'y installer chaque année. **Une population plutôt jeune** (27,8 % de la population a moins de 20 ans) **et qualifiée** (27,4 % de la population active est composée de cadres et professions supérieures), attirée également **par la qualité des infrastructures** tout comme la **proximité de la capitale** (de 14 km pour Chatou à 53 km pour Rambouillet).

… et vitalité économique

Des atouts auxquels les entreprises sont également particulièrement attentives, désireuses aussi bien d'offrir un **cadre de vie de qualité** à leurs collaborateurs que de s'établir dans un **environnement économique stimulant**, ouvert à l'international. Les Yvelines concentrent 4 filières d'excellence : l'automobile (Renault, PSA…), l'aéronautique/aérospatiale (EADS, Thales, Safran…), les éco-industries (Veolia, Suez…), l'informatique/télécommunications (Dassault Systèmes, Bull…), avec un axe innovation fort faisant du département le 1er pôle de recherche et développement francilien.

FICHE D'IDENTITÉ

- Une population de **1 475 753** habitants dont 122 000 résidents en zone rurale
- **262** communes, réparties sur 21 cantons
- **10** intercommunalités
- **617** hab/km² de densité
- **5** institutions internationales de renom, dont : le Lycée international de Saint-Germain-en-Laye, le Lycée franco-allemand de Buc, ...
- **60**% du territoire constitués de communes rurales, soit 9% de la population yvelinoise
- **110** m² d'espaces verts et **630** m² d'espaces naturels par Yvelinois
- **39**% de la superficie du département consacrés à l'agriculture
- **72 000** entreprises

© iStock

Vélizy-Villacoublay © *Joël Damase*

Villennes-sur-Seine © *Joël Damase*

Un Département contrasté

Derrière ces grandes lignes se dessine un **territoire aux multiples visages**, à la fois très **rural** (sur 262 communes, 185 sont considérées comme telles) et très **urbain**, avec des villes de + 20 000 habitants comme Versailles, Sartrouville, Saint-Germain-en-Laye, Mantes-La-Jolie ou Poissy. Un département **contrasté par sa sociologie**, avec des secteurs accueillant des populations à fort pouvoir d'achat tout comme des quartiers en grande difficulté sociale et économique (Mantes-la-Jolie, Chanteloup-les-Vignes, Trappes, les Mureaux…).

Le dénominateur commun au-delà de ces singularités ?

L'engagement pour l'amélioration du cadre de vie. Près de 80% des communes urbaines, quelle que soit leur typologie, sont labellisées « villes fleuries ». Bon nombre d'entre elles mènent des opérations de **transformation urbaine audacieuses**, à l'instar de la ville des Mureaux qui s'est vue distinguée en janvier 2018 pour son éco-quartier Molière (label étape 4).

Même énergie du côté des territoires ruraux, porteurs de **projets agricoles et environnementaux novateurs** (circuits courts, programmes leader et associations agri-urbaines, certification environnementale ISO 14 001, viticulture, pour ne citer que ceux-ci) qui participent à la qualité de vie à l'échelle de la métropole francilienne.

Ci-contre : Les Mureaux © *Joël Damase*
Ci-dessous : Vallée de la Seine - Centrale thermique de Porcheville
© *Nicolas Duprey / CD78*

La Seine - Mantes-la-Jolie © *Joël Damase*

Terres d'innovations paysagères à travers le temps

De l'art des jardins...

Les Yvelines sont sans nul doute l'**un des premiers** et des plus importants **territoires d'innovations paysagères** en France et en Europe, au fil de l'histoire et sur des thématiques variées.

Parlons d'abord des **parcs et jardins** qui attirent aussi bien des Franciliens en quête d'une parenthèse bucolique que des touristes curieux du monde entier. On pense immédiatement à Versailles et ses compositions signées du paysagiste Le Nôtre, Saint-Germain-en-Laye et sa fameuse terrasse belvédère, Dampierre-en-Yvelines en vallée de Chevreuse où l'eau tient une place primordiale, le domaine royal de Marly-le-Roi avec ses ouvertures sur la vallée de la Seine… Autant de **compositions classiques qui ont inspiré toute l'Europe du XVIIe**. Dans un autre style, mais non moins remarquables, le domaine de Rambouillet, le Désert de Retz à Chambourcy ou encore le hameau de Marie-Antoinette.

... aux paysages urbains

Autre terrain d'innovation, hier et aujourd'hui : **les paysages urbains**. Si là encore Versailles fait référence, les Yvelines se distinguent avec les **« villes-parcs »** comme Maisons-Laffitte et Le Vésinet, forêts loties et construites lors de l'arrivée du train au début du XIXe. Plus proche de nous, Saint-Quentin-en-Yvelines offre de généreux et oxygénants espaces de nature au cœur de la ville, Vélizy-Villacoublay étonne par ses continuités paysagères.

Ce tour d'horizon ne serait complet sans évoquer les **paysages agricoles**, territoires d'expérimentation depuis toujours (Potager du Roi, INRA…), le **paysage fluvial** de Conflans-Sainte-Honorine, capitale de la Batellerie, ou encore les **bords de Seine** qui ont tantôt inspiré les Impressionnistes, tantôt accueilli de grandes implantations industrielles qui structurent le paysage.

Ruralité et villages de charme, deux traits de caractère

Vallée de Chevreuse, vallée de la Bièvre, vallonnements de la Drouette et de la Maltorne… des balades dans quelques-uns de ces sites offrent aux visiteurs d'étonnantes **ambiances de « campagne »**, rares en Île-de-France. La ruralité participe de l'identité du département des Yvelines où, soulignons-le, les communes rurales couvrent 60% du territoire et 9% de la population.

Des **territoires ruraux dynamiques** à travers deux parcs naturels régionaux - PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et PNR du Vexin Français - qui œuvrent pour la valorisation de l'économie locale, l'attractivité, le développement touristique et bien évidemment, pour la préservation de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Châteaufort, Les Mesnuls, La Celle-les-Bordes, Thoiry, Rolleboise, Chevreuse… pour ne citer que ceux-ci ! Les Yvelines comptent de **nombreux villages de charme** et **bourgs de caractère**, avec pour certains la présence de l'eau sous forme de mares-abreuvoirs ou de lavoirs, pour tous, un bâti traditionnel où la pierre est très présente (de la meulière beaucoup, du calcaire aussi), offrant des tonalités chaleureuses.

Montfort-l'Amaury © *Nicolas Duprey / CD78*

© *Nicolas Duprey / CD78*

Parc du Peuple de l'Herbe - Carrières-sous-Poissy © *Nicolas Duprey / CD78*

Une nature d'exception propice aux loisirs

Des forêts (1er département boisé d'Île-de-France), des sentiers, des parcs… vous l'aurez compris, le **patrimoine naturel est omniprésent**. Il invite à la pratique de toute une palette d'activités de plein air, entre détente, sport et découverte. Il y en a pour tous les âges, tous les goûts, aussi bien pour les curieux que pour les sportifs, les contemplatifs ou les amateurs de sensations fortes. Tout le monde s'oxygène, se met « au vert ».

Le paradis des amoureux de plein air

Balades et randonnées ont la cote avec **1 300 km de sentiers balisés**, pour se maintenir en forme et/ou observer la biodiversité reconnue remarquable par les naturalistes (1 398 espèces sauvages recensées dans le 78). Les **espaces boisés** font le bonheur des joggeurs, des adeptes de marche nordique ou de trail (celui du Josas qui accueille des participants de toute l'Île-de-France et même au-delà), de VTT aussi. Des activités plus insolites se sont développées comme l'accrobranche ou le géocaching (chasse aux trésors digitale). Fermes, fermes pédagogiques ou encore cueillettes complètent l'offre.

Les Yvelines, un terrain de jeu grandeur nature

Avec un tel environnement, rien d'étonnant non plus à ce que le Département soit une **destination golf** (23 clubs), **cyclisme** (850 km de circulations douces) ou encore **cheval** par excellence avec 90 clubs et 450 km de chemins de randonnées équestres. Seine et étangs constituent un terrain de jeu formidable pour les amateurs de **ski nautique, aviron, voile, canoë-kayak, paddle**… certaines de ces disciplines sont proposées sur les trois îles de loisirs régionales.

II.
AU CŒUR DES GRANDES POLITIQUES DU DÉPARTEMENT DES YVELINES

Entre attractivité du territoire, développement du tourisme, préservation des grands équilibres environnementaux et art de vivre : autant d'ambitions du Conseil départemental pour le territoire et l'ensemble de ses habitants.

Meulan-en-Yvelines © *Cyril Badet*

1

Améliorer durablement l'attractivité résidentielle & la qualité de vie

Avec un bouquet de contrats et de dispositifs financiers variés, le **Département est le partenaire de toutes les communes yvelinoises** et les soutient à ce titre dans leurs projets d'aménagements urbains et paysagers, ainsi que leurs réalisations d'équipements publics. Un engagement tant auprès des communes rurales que des zones urbaines denses.

La ruralité, c'est l'un des atouts majeurs des Yvelines, l'un des marqueurs de son identité. Le Département y est très attaché. Un Plan départemental d'amélioration du service public en milieu rural a été lancé en juin 2017. Ses ambitions ? Répondre aux préoccupations et attentes des ruraux yvelinois, par souci de solidarité territoriale.

Les Yvelines sont le **2e territoire agricole de l'Île-de-France** avec près de 2150 exploitants. Une identité forte et un atout touristique dont le Département s'attache à soutenir le développement.

Les Yvelines sont engagées également auprès des territoires prioritaires, dans les quartiers en **rénovation urbaine**, pour leur transformation profonde et durable. Emblématique à ce titre, la métamorphose du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie, lauréat du label Éco-Quartier en 2015 (avec chaufferie biomasse, bassin paysager pour le traitement des eaux pluviales, îlots végétalisés, parking enherbé, « jardin pirate »…).

3

6

Photo 1 : © Martine Richard
Photos 2, 4, 5 et 7 : © Joël Damase
Photos 3 et 6 : © Nicolas Duprey / CD78

2

4

5

7

© Pascal Greboval

Capitaliser sur le patrimoine yvelinois pour une offre touristique de 1er plan

Des châteaux, des berges de Seine, des forêts aménagées, des parcs, des musées … Les Yvelines jouissent d'un potentiel formidable en termes de **développement touristique**, à mi-chemin entre la métropole parisienne et la Normandie. En 2017, le Département a fait le choix de repositionner son action en la matière et de définir une stratégie de développement commune avec le Département voisin des Hauts-de-Seine dans l'optique d'attirer des touristes nationaux et internationaux.

Vert et fluvial ? Les 2 !

Du fait de leur patrimoine naturel et rural exceptionnel, les Yvelines misent sur le **développement du tourisme vert**, d'une « destination campagne », du « slow tourisme » comme on l'appelle. La balade, l'itinérance douce et le loisir de nature sont donc amenés à se développer pour favoriser la découverte du patrimoine, des sites naturels et des paysages. Autre élément de la stratégie départementale : la mise en tourisme de la Vallée de la Seine et de ses berges (105 km et plus de 500 escales), un secteur qui mérite d'être redécouvert, qui a d'ailleurs inspiré en son temps les peintres impressionnistes. Des projets sont en cours, en particulier une véloroute voie verte du Havre à Paris avec les départements normands, un « chemin de Seine » pour la randonnée pédestre.

© Cyril Badet

ZOOM SUR :

LES YVELINES, TERRE DE VÉLO

Le Département mène une politique volontariste de **développement des circulations douces** pour favoriser l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture. Une véritable dynamique s'est créée avec les acteurs locaux pour favoriser l'utilisation du vélo. Elle repose sur 3 grands principes : la réalisation de nouveaux aménagements départementaux ; la création d'un réseau de Véloroutes et Voies Vertes ; un dispositif renforcé d'aides et subventions aux projets des communes.

Ainsi, on ne compte pas moins de 370 km de pistes cyclables dans les Yvelines… et près de 900 km d'aménagements cyclables sur tout le territoire.

Reconnaissance des Yvelines comme destination touristique

Autres pistes de travail visant à asseoir les Yvelines comme destination touristique majeure : la **dynamisation du tourisme d'affaires** déjà très présent sur les pôles économiques de Saint-Quentin-en-Yvelines et Vélizy-Villacoublay ; la **diversification de l'offre d'hébergement** sur l'ensemble du territoire, aussi bien côté ville que côté campagne ; le **développement de l'ingénierie touristique** ; l'**élaboration d'une stratégie d'influence**, de **promotion et de commercialisation territoriale**.

Un dispositif inédit pour préserver le patrimoine rural

Le Conseil départemental a signé en juin 2018 un **partenariat innovant avec la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français**. Il s'agit du dispositif « Entretien du Patrimoine rural 2018-2021 », unique en France, qui s'inscrit ainsi dans une démarche de conservation préventive

Valoriser le patrimoine naturel, l'eau et le paysage

Une politique active de protection des Espaces Naturels Sensibles depuis 25 ans

Dans un contexte de forte croissance urbaine, **accroître l'offre de nature en ville** et à proximité des zones denses péri-urbaines figure parmi les **priorités du Département** qui s'attache à préserver et valoriser les 71 Espaces Naturels Sensibles (ENS) que compte son territoire à travers un plan pluriannuel d'aménagement et d'ouverture de ces sites adopté en 2015. Propriétaire de 2 850 ha (forêts, étangs, mares, rivières, landes…), son périmètre d'action historique se situe dans le Sud du département et sur les Coteaux de la Seine.

Ambitions : les ouvrir largement au public, renforcer leur intérêt récréatif, les protéger au travers notamment d'actions de restauration écologique et de renouvellement des peuplements forestiers. Le Parc du Peuple de l'Herbe, « dernier né » des aménagements d'Espaces Naturels Sensibles sur les bords de Seine à Carrières-sous-Poissy, est l'illustration d'un projet abouti visant à **renforcer la trame verte au cœur et aux franges des zones urbaines**. 113 ha de découverte, de promenade, de loisirs axés sur la préservation de la biodiversité qui invitent le visiteur à se laisser surprendre par la faune, la flore et des points de vue inattendus. Une réalisation lauréate du Grand Prix 2017 « Milieux humides et urbanisme, des atouts pour nos territoires » et distinguée en 2011 par le label européen Life+.

ZOOM SUR :

PAYSAGES, PIERRE ANGULAIRE D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

Vallée de la Seine, plaines agricoles, forêts, plateaux… la diversité des paysages caractérise sans contexte les Yvelines ! Engagé dans leur préservation et leur valorisation, le Département a réalisé en partenariat avec l'État la révision de l'Atlas des Paysages consultable en ligne : **atlas-paysages-yvelines.fr**

Saviez-vous que les Yvelines ont été le 1er département à s'en doter en 1992 ? C'est un outil à double vocation : permettre aux élus, décideurs, porteurs de projets publics et privés de **comprendre les paysages** et leurs **enjeux d'aménagement** ; mettre en valeur ces éléments forts du cadre de vie auprès du grand public pour lui donner des **idées de balades-découvertes** et la **connaissance culturelle** de son territoire.

Préserver le patrimoine hydraulique pour les générations futures

Étang du bout du monde à Epône, prairies humides de Ronqueux et des Prés Bicheret, réseau de mares en forêts de Pinceloup-Saint-Benoît, Houlbran (Vallée de Chevreuse) et des Flambertins (Crespières)… le Département des Yvelines est piqueté de **milieux hydrauliques et aquatiques** aux richesses insoupçonnées mais fragiles. Le Département met tout en œuvre pour permettre à la nature de reconquérir ces espaces (curage d'une mare pour favoriser le retour d'amphibiens, effacement d'une digue pour restaurer la continuité écologique…). Il soutient également financièrement trois syndicats mixtes.

Et là encore, il s'agit d'**ouvrir ce patrimoine naturel exceptionnel aux habitants** afin que ces derniers se le réapproprient. Le Département a l'ambition d'ouvrir et labelliser des « Chemins de Seine » en chemins de grande randonnée. Un linéaire continu de circulations pédestres et cyclables sur les deux rives de la Seine (120 km sont déjà praticables), assorti d'une cinquantaine de boucles locales de promenades et découvertes du patrimoine.

Photo 1 : Bois de Rochefort-en-Yvelines © *Nicolas Duprey / CD78* | *Photos 2 et 3 :* L'Île Nancy à Andrésy © *Joël Damase*

1

2

3

III.
LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » :
une émulation, une stratégie, un pari pour l'avenir

Seul Département Fleuri d'Île-de-France à ce jour, les Yvelines s'attachent à conforter l'attractivité résidentielle et la qualité de vie au quotidien des habitants, à devenir une destination phare en Île-de-France, à booster l'innovation en termes d'environnement et d'aménagement paysager.
Rien d'étonnant à ce que le Département renouvelle sa candidature en 2018 pour ce précieux label !

Versailles © *Joël Damase*

© Nicolas Duprey / CD78

« NOTRE ATTACHEMENT AU LABEL, RECONNAISSANCE D'ATTRACTIVITÉ ET DE QUALITÉ DE VIE »

Entretien avec Marie-Hélène Aubert, Vice-Présidente du Conseil départemental des Yvelines, Présidente du jury départemental « Villes et Villages Fleuris » depuis 2015.

Voilà 35 ans que le Département s'engage pour la promotion du label « Villes et Villages Fleuris ». Pourquoi un tel attachement ?

Parce que c'est un formidable outil au service de l'attractivité du territoire. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les élus que nous rencontrons ! Prendre soin du fleurissement, de l'environnement, est un argument pour les communes rurales afin d'inciter des habitants à s'installer ou à rester, attirés parfois par les sirènes des villes et leurs services. C'est vrai aussi pour les plus grandes villes. La nature est un critère essentiel aujourd'hui de l'architecture et de l'aménagement urbain. Les habitants y sont sensibles, demandeurs de fleurs, d'arbres, de squares, de jardins…

Qu'est-ce qui fait l'ADN du Département dans sa mobilisation pour ce label ?

L'accompagnement que nous proposons aux communes afin de les sensibiliser au développement durable, leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Nous ne nous positionnons pas en simple évaluateur mais en partenaire pour les amener à progresser dans leur gestion environnementale. Avec notamment une personne dédiée pour les petites communes, celles-ci nous disent souvent que le label est le « fil rouge » de leur démarche environnementale.

Verneuil-sur-Seine © *Gabrielle Grenet*

Au-delà du « végétal », que vous semble apporter ce label ?

Sans aucun doute, c'est un vecteur de lien social. Les villes ou villages qui s'engagent dans le label « Villes et Villages Fleuris » rivalisent plus que d'autres d'inventivité pour proposer des activités participatives autour du vivant, pour solliciter les rencontres et échanges entre les habitants. Jardins partagés, potagers dans les écoles ou encore mouvement des Incroyables Comestibles en sont de parfaits exemples.

Jouy-en-Josas
© Martine Richard

« Le label contribue à la fierté d'appartenance des habitants à leur village, à leur ville, à leur département. »

Plus de 80 % des communes urbaines yvelinoises participent au label. Quel engouement !

Des communes qui partagent les mêmes valeurs (qualité de l'espace public et de l'accueil, environnement et lien social), leurs expertises aussi, quelle que soit leur taille. Et grâce aux trophées que nous mettons en place sur des thèmes particuliers (cœur de ville et village, jardins partagés…), nous parvenons à garder dans cette dynamique des communes déjà labellisées qui continuent à se challenger ! L'enjeu est maintenant d'entraîner toujours plus de communes rurales qui sont 21 % seulement à participer au label. Une belle marge de progression s'offre à nous.

Depuis 2013, les Yvelines ont rejoint le cercle restreint des Départements Fleuris. C'est une nouvelle étape franchie ?

C'est surtout la reconnaissance d'une dynamique, d'une réussite collective. Celle des services du Département qui accompagnent les communes ; celle des communes et de leurs équipes impliquées sur le terrain ; et bien sûr, et je dirais même avant tout, celle des habitants qui sont les premiers acteurs de ce label en participant au quotidien à l'embellissement de leur cadre de vie.

Montchauvet © *Nicolas Duprey / CD78*

À travers ce label, des ambitions pour les Yvelines et les Yvelinois

Contribuer à la valorisation du territoire et de son authenticité.

Des aménagements qualitatifs des espaces publics, un embellissement végétal et floral du territoire, une attention portée au patrimoine : autant de façons de donner à voir l'identité d'une commune et à faire que les habitants en soient fiers, s'y sentent bien tout simplement. Le moyen d'attirer également des visiteurs, et par là même de dynamiser l'économie locale, l'offre de loisirs nature/culture/sport.

Poursuivre la tradition yvelinoise d'innovations paysagères.

Comment ? En transformant les paysages urbains et villageois par le végétal, l'eau et le fleurissement (vivaces et annuelles); en réinventant une nouvelle appropriation par les habitants des espaces publics; en mettant en valeur des espaces naturels (rivières, étangs, coteaux boisés, vergers…), une nature sauvage à découvrir.

Vélizy-Villacoublay © *Joël Damase*

1

2

Développer la solidarité autour du vivant.

Le jardinage est l'un des hobby favoris des Français ! Les raisons invoquées ? Le plaisir du travail de la terre certes, mais avant tout le **partage**, le **lien social**. Il s'agit donc d'organiser des lieux de vie qui encouragent les rencontres et pratiques participatives autour du jardinage et du maraîchage ; d'entraîner les habitants à fleurir leur quartier, leur trottoir, leur pas-de-porte ; de stimuler les activités pédagogiques autour de la nature en direction des jeunes générations.

3

Associer qualité de vie et qualité écologique.

À travers le label, nous incitons les communes à **développer la nature en ville** sous toutes ses formes, à valoriser les ressources naturelles pour **dessiner de nouveaux paysages urbains**.

La fleur y a sa place aux côtés d'une approche environnementale : actions de dépollution par les plantes, plantations pour développer la biodiversité, noues paysagères pour rechercher l'infiltration des eaux à la parcelle, aménagements arborés sources d'ilots de fraîcheur en ville, murs végétalisés…

Photo 1 : Auffargis © *Martine Richard*
Photo 2 : Les Essarts-le-Roi © *Joël Damase*
Photo 3 : Trappes © *Nicolas Duprey / CD78*

Département fleuri de nouveau ?
Les Yvelines motivées plus que jamais !

En 2013, le Département s'est vu décerné ce précieux sésame, pas question de s'arrêter en si bon chemin ! Voilà pourquoi, toujours aussi déterminé, il candidate de nouveau cette année au label Département fleuri.

Une distinction qui viendrait **récompenser** une fois encore **le dynamisme, la volonté collective et fédératrice du département, des communes, de leurs élus, agents et habitants**, à participer activement à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité d'accueil.

Aussi, le renouvellement du label « Département fleuri » pour les cinq prochaines années permettrait aux Yvelines :

- De faire reconnaître une nouvelle fois au niveau national la **politique ambitieuse** menée par les Yvelines pour l'embellissement durable du cadre de vie des habitants et pour l'environnement.

- D'impulser le **développement du tourisme vert** pour lequel la ruralité yvelinoise offre de belles perspectives, d'initier également par la nature en ville des destinations urbaines inédites à découvrir. Cette impulsion sera celle donnée à l'embellissement par la « fleur » et l'aménagement paysager, au cœur de l'attractivité !

- De poursuivre cette **aventure collective**, exaltante et partagée du label avec les communes yvelinoises, en développant de nouvelles actions pour les accompagner au plus près de leurs besoins dans l'aménagement durable de leur territoire.

- De consolider les **partenariats** déjà noués et d'en tisser de nouveaux au service de l'animation et de la promotion du label « Villes et Villages Fleuris «, de l'attractivité du territoire.

- De faire perdurer cette **tradition d'innovation et d'exemplarité verte** des Yvelines, de diffuser les bonnes idées et pratiques, de faire du Département un laboratoire de l'écologie urbaine.

Versailles © *Joël Damase*

© *Bruno Drevon*

LES VALEURS DU LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

- LIEN SOCIAL
- émulation des communes
- nature en ville
- INNOVATION
- reconnaissance
- bonnes pratiques
- gestion durable
- CADRE DE VIE

© iStock

Versailles © *Joël Damase*

IV.
LE CONCOURS DES « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » YVELINOIS :
son organisation et ses marques de fabrique

Voilà 35 ans que l'aventure du label « Villes et Villages Fleuris » a débuté dans les Yvelines.
S'il a su s'imposer comme un gage de qualité de vie reconnue aussi par les habitants, les entreprises et les touristes, s'il a connu ces dernières années un coup d'accélérateur et est promis à un avenir rayonnant, cela ne doit rien au hasard !

Meulan-en-Yvelines
© Martine Richard

L'Île Nancy à Andrésy© *Martine Richard*

Un jury diversifié, passionné... et expérimenté

Présidé par Marie-Hélène Aubert, vice-présidente du Conseil départemental, le jury est composé de **23 membres** renouvelés en partie tous les 4 ans. Qui sont-ils ? Des élus du Département, des maires, des membres de jurys régionaux et nationaux, des responsables espaces verts, des experts en urbanisme et environnement, des représentants d'associations horticoles, du secteur touristique. Chacun avec son approche, sa sensibilité esthétique aussi. Tous unis par la même envie de découvrir, de partager.

Maîtres-mots : exigence et engagement

Le Département est vigilant à ce que tous les membres du jury aient le même niveau d'information et de compréhension du label « Villes et Villages Fleuris ». Ainsi, chaque année est organisée une **séance de familiarisation et de décryptage des différents outils** mis en place par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, notamment les critères de la grille d'évaluation. L'entretien individuel via e-learning est recommandé. Autre point d'attention : l'implication des membres du jury qui doivent signer une **charte d'engagement**.

CHIFFRES CLÉS :

- 18 tournées de mi-juin à début juillet puis en septembre
- 5 communes visitées par tournée
- 149 sites visités
- 3 450 km parcourus
- + 1 million d'habitants concernés, soit 78% de la population yvelinoise

ZOOM SUR :

DES PARTENAIRES D'HORIZONS VARIÉS, POUR DES REGARDS CROISÉS

Le Département a souhaité intégrer dans le jury des structures et organismes qui évoluent dans les différents champs d'intervention du concours « Villes et Villages Fleuris ». **Spécialistes chacun dans leur domaine**, ils apportent un autre éclairage et accompagnent l'ensemble de ses membres dans leurs appréciations.

- Union des maires des Yvelines
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Yvelines (CAUE)
- Union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative
- Société d'horticulture des Yvelines
- Association des Jardiniers de France
- Association Hortis (responsables d'espaces nature en ville)
- Pépinières Allavoine
- Responsables espaces verts de communes labellisées

ILS TÉMOIGNENT :

Daniel LEVEL,
Maire de Fourqueux, labellisée 2 fleurs, Membre du jury départemental, régional et national des « Villes et Villages Fleuris »

« Lors de ses tournées dans les Yvelines, le jury est force de proposition auprès des élus et techniciens, il n'hésite pas à distiller des conseils pour que les communes soient davantage en phase avec l'esprit du label « Villes et Villages Fleuris ». Nous ne sommes plus simplement en train de regarder la beauté des fleurs qui participent pleinement à égayer une ville ou un village, mais aussi leur engagement global envers le développement durable. Nous les aidons à prendre ce virage. Les membres du jury ont également un rôle d'ambassadeurs, pour faire comprendre aux plus petites communes quand elles pensent ne pas avoir les moyens de concourir, que la moindre petite chose, le moindre détail a son importance. Ce concours permet une comparaison intelligente qui pousse chaque commune à faire mieux, à se propulser vers l'excellence. Et c'est important qu'elles soient de plus en plus nombreuses à participer à ce concours, c'est un marqueur de l'attractivité des Yvelines en tant que Département où il fait bon vivre ! »

Une démarche collective et participative

Un groupe de travail est constitué entre les membres du jury et la mission « Nature en Ville » de la Direction Attractivité et Qualité de Vie au sein de laquelle œuvre l'animatrice du label. Il se réunit 5 fois/an. Ses missions ? Arrêter la stratégie d'action, planifier et mettre en œuvre le Label et les actions qui l'accompagnent.

Les tournées : des moments privilégiés

Convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous. Visiter une commune, c'est rencontrer ses acteurs, prendre connaissance de ses réalisations, s'enquérir des problématiques éventuellement rencontrées. Au-delà de l'aspect évaluation et notation, c'est l'occasion d'échanges nourris entre les membres du jury, les services et élus des communes. Un vivier également pour repérer les bonnes idées et pratiques… et les diffuser ensuite !

© Martine Richard

Un bouquet d'innovations 100% yvelinoises

Mise en place d'une échelle d'évaluation de 1 à 5 pétales

Pour une commune, notamment de petite taille, les premiers pas vers la labellisation ne sont pas toujours évidents. **Afin de leur permettre de se familiariser progressivement avec la démarche**, de s'approprier la grille d'évaluation, de travailler sur leurs espaces urbains, le Département a créé en 2014 le système graduel d'attribution de 1 à 5 pétales, correspondant à des niveaux de fleurissement et de gestion environnementale, le 5e vient reconnaître la maturité dans les aménagements et les pratiques durables. Une « prépa' » à la 1ère fleur dans laquelle s'engage en moyenne une commune entre 4 et 5 ans, et qui s'avère efficace puisque 100 % des communes yvelinoises proposées à la Région pour son attribution… la décrochent !

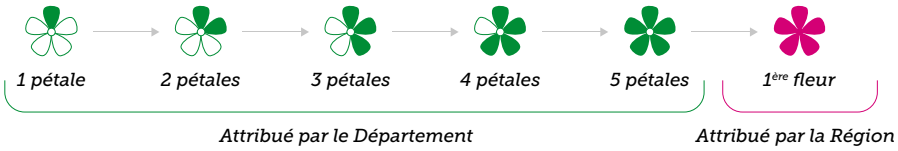

Refonte du dossier d'inscription en fonction de la grille d'évaluation

C'est la dernière originalité yvelinoise en date ! Le Département a repensé totalement le dossier d'inscription au label, volontairement adapté aux critères de la grille d'évaluation définie par le CNVVF.

Objectifs ? D'une part, inciter les communes à pousser leur réflexion dès leur inscription, à réfléchir sur leurs pratiques, sur leur potentiel et la valorisation de celui-ci ; d'autre part, se diriger à moyen terme vers une « revue verte et nature du territoire », panorama des caractéristiques paysagères et écologiques des communes yvelinoises.

Les Mureaux © *Martine Richard*

Evecquemont © *Nicolas Duprey / CD78*

© *Martine Richard*

ZOOM SUR :

LA DÉLIBÉRATION DU PALMARÈS, UN MOMENT CLÉ

Échange, **réflexion** et **transparence** au menu du jury qui se réunit après toutes les tournées pour l'établissement du palmarès. Des échanges nourris de la synthèse des commentaires de chaque visite pour cette séance de travail **dense** et **rigoureuse**.
À noter : les rapports de visite détaillés sont adressés aux communes.

Mise en place d'une séance de préparation à la visite régionale pour les communes en voie de labellisation

Le Département et un membre du jury à la fois départemental et régional consacre une séance de travail dédiée avec les communes 5 pétales en passe de postuler au concours régional de l'année en vue de la labellisation. Une sorte de « bac blanc » ! L'opportunité de travailler avec celles-ci sur les critères et les exigences de la Région, de distiller de précieux conseils pour une préparation optimale du dossier de présentation et l'accueil de la visite du jury.

Montchauvet © *Béatrice le Moën*

Des Trophées et prix spéciaux « made in » 78

Pour emmener toujours plus de villes et villages dans la dynamique de labellisation et pour maintenir le lien avec les communes labellisées au sein du réseau des « villes et villages fleuris Yvelinois » **le Département a lancé des trophées ouverts à toutes**.

Ils sont au nombre de quatre :

1. Trophée à thématique annuelle (décrit plus loin).
2. Trophée Cœur de ville et village, et sa mairie fleurie.
3. Trophée de l'Eau.
4. Trophée du Jardin partagé.

Près de 70 communes y participent, y compris les communes déjà labellisées : un engouement qui ne se dément pas au fil des éditions !

Pour aller encore + loin, le jury décerne aussi des **prix spéciaux**, les communes n'ont pas besoin de s'y inscrire pour être récompensées.

- **Le Prix du Jardinier** pour le dynamisme, l'enthousiasme et le travail remarquable d'un jardinier communal.
- **Le Prix Coup de cœur du Jury** pour la découverte d'une commune accueillante et verdoyante.
- **Le Prix de l'innovation** : prix de « la ruralité créative » pour les communes de - 3 000 hab., prix de l'écologie urbaine pour les communes de + 3 000 hab.
- **Le Prix de l'engagement associatif** pour l'engagement citoyen autour des valeurs du label « Villes et Villages Fleuris ».

ZOOM SUR :

LES TROPHÉES DU THÈME AU FIL DES ANNÉES

2011	Routes et chemins fleuris : promenades au quotidien
2012	Rues et places en habits de nature
2013	Le jardin : de Le Nôtre au jardinier écologique du XXIe siècle
2014	Entrées de villes et de villages : afficher la nature de votre cadre de vie
2015	Accueillir la nature dans nos rues et autour de nos arbres
2016	Les nouveaux fleurissements : toitures végétalisées, jardins secs, noues plantées…
2017	Invitons la biodiversité dans nos espaces publics
2018	Fleurir les trottoirs, pieds de murs, sentes, chemins… Des micro-implantations florales aux jardins linéaires … Venez tous concourir !
2019	La renaturation des cimetières

© *Martine Richard*

ILS TÉMOIGNENT :

© DR

« Trophée Cœur de ville et village, et sa mairie fleurie »
Daniel MAUREY,
Maire de Boinville-en-Mantois (300 hab., labellisée 2 Fleurs depuis 2017)
Vice-président du jury régional « Villes et Villages Fleuris » en Île-de-France
Membre du jury national « Villes et Villages Fleuris »

« Nous avons obtenu notre 1ère fleur en 2010, la 2e en 2013 confirmée en 2017. Je continue de caresser l'espoir d'une 3e fleur, mais à l'échelle d'une commune de la taille de la nôtre, il faut faire preuve de réalisme, c'est exigeant ! En revanche, nous sommes reconduits dans notre strate de population, pour le Trophée départemental « Cœur de ville et village, et sa mairie fleurie ». Un trophée pour lequel un important travail a été mené pour définir le périmètre évalué ; a été retenu tout ce qui est visible depuis le perron de la mairie, un repère central aussi bien pour les habitants que les visiteurs ! Nous avons pour notre part aménagé dans ce secteur un parking végétalisé dont chacun apprécie les vertus. Aujourd'hui, tout aménagement à Boinville s'accompagne d'un équilibre minéral/végétal. »

© DR

« Trophée de l'Eau »
Philippe BENASSAYA,
Maire de Bois d'Arcy, Conseiller départemental des Yvelines
Président du CAUE des Yvelines et d'Ingéniér'Y
Commune labellisée 1 Fleur depuis 2016

« L'eau est historiquement présente à Bois d'Arcy avec l'héritage des canaux d'irrigation du Château de Versailles. La ZAC de la Croix Bonnet (120 ha) comprend des logements, des zones d'activités et près de 36 ha d'espaces naturels sur lesquels deux projets ont été menés : la redécouverte du ru pour en faire un canal paysager avec pontons et la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) où de nombreuses espèces d'oiseaux, amphibiens et insectes sont recensées. Nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux !
Le label 1 fleur est très important pour les habitants et moi-même. J'avais la frustration de ne pas voir l'identité environnementale et floristique de notre ville valorisée à sa juste valeur. En trois ans, nous avons créé 3 squares, poursuivi les aménagements autour du canal (paddocks pour les chevaux et parcours sport-santé), accentué le fleurissement… Nous avons enfin obtenu beaucoup de prix, ce n'est pas une fin en soi mais c'est la reconnaissance du travail accompli en faveur du cadre de vie ! »

© DR

« Prix de l'engagement associatif 2017 »
Béatrice LE MOËN,
Présidente de l'association Le Jardin du Grand Murin à Montchauvet

« Notre association qui compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents a vu le jour en mars 2011 autour de 2 objectifs : gérer une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et créer un jardin partagé. C'est une super aventure ! Chaque dimanche, nous organisons un goûter au jardin qui est devenu un ancrage au sein de la commune. Des gens viennent discuter, d'autres passent avec leurs enfants, sans forcément savoir jardinier ! Convivialité, solidarité et échange entre générations, nous l'avions imaginé ainsi et en cela c'est une réussite. Ce prix a été une heureuse surprise ! La reconnaissance de notre engagement pour la commune et de notre travail main dans la main avec celle-ci : journée citoyenne, actions de désherbage, organisation de conférences, fleurissement des sentes… Il nous permet de poursuivre nos initiatives car même si les mentalités évoluent, il reste du chemin à faire ! »

Cérémonie de remise de prix : du rythme et de l'interactivité

Si vous imaginez une cérémonie formelle où s'enchaînent uniquement des montées sur scène pour récupérer des récompenses… Eh bien, enlevez-vous cette image de la tête car c'est tout l'inverse qui se déroule dans les Yvelines ! C'est une manifestation d'envergure concoctée par le Département chaque année dans un lieu différent, à laquelle participent plus de 250 personnes. « Notre ambition est d'offrir à l'ensemble des élus et techniciens **un moment convivial, dynamique, interactif** aussi, qui valorise le travail accompli et l'engagement de tous dans l'embellissement du cadre de vie et la valorisation paysagère, explique Anne-Gabrielle Grenet, Responsable de la mission « Nature en Ville » au Conseil départemental des Yvelines. Ainsi, nous attachons une attention particulière à la scénarisation de cette cérémonie et à son déroulé ».

ZOOM SUR :

ILS NOUS ONT FAIT L'HONNEUR D'ÊTRE PRÉSENTS

2015	Antoine JACOBSOHN Directeur du Potager du Roi à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage à Versailles.
2016	Gilles CARCASSÈS Naturaliste des villes, ingénieur agronome, expert en biodiversité
2017	Alain DIVO Agro-paysagiste, naturaliste et spécialiste en éco-pâturage

© Nicolas Duprey / CD78

Deux heures de partage

Des temps forts donnent du rythme à cette cérémonie, en voici quelques exemples :

- Introduction par la Présidente du Jury rappelant les valeurs du label et les orientations du Département
- Teaser « Inscrivez votre commune au Label « Villes et Villages Fleuris »
- Prise de paroles des membres du jury et de communes pour des réalisations remarquées,
- Projections de reportages réalisés lors des tournées du jury,
- Diffusions de films et documentaires sur des thématiques environnementales et paysagères réalisés par le Département ou ses partenaires (CAUE des Yvelines, PNR du Vexin, Natureparif…),
- Intervention d'un invité d'honneur de renom sur un sujet environnemental.

Une cérémonie qui fait parler d'elle

Elle est photographiée et filmée puis mise en ligne le jour même sur yvelines.fr. La presse est conviée pour couvrir l'événement. Une brochure annuelle du palmarès et des actions de l'année est éditée et distribuée. Elle est également mise en ligne sur les pages « Villes et Villages Fleuris » du site du Conseil départemental et fait l'objet d'un article dans les Cahiers du Fleurissement.

© DR

« ANIMER LE LABEL, C'EST DYNAMISER ET CULTIVER LE RÉSEAU ! »

Entretien tonique et dynamique à l'image de Martine Richard, animatrice du label « Villes et Villages Fleuris », référente des Yvelines depuis 2011

En quoi consistent vos missions ?

Informer, sensibiliser les communes à la philosophie du label, et à l'importance du cadre de vie. C'est aussi animer le label (concours, tournées, jury, formations, visites Décou'Verte…) et faire vivre le réseau d'élus et de techniciens constitué au fil des années, faciliter les échanges et synergies entre eux, le partage d'expériences.

Sans oublier la prospection ?

Absolument, elle est essentielle et représente une part importante de mon activité. L'adhésion de nouvelles communes suppose un travail assidu de sensibilisation, d'explications, de conviction autour des valeurs que porte le label «Villes et Villages Fleuris», un formidable outil de promotion des communes et d'amélioration de la qualité de vie. C'est plus de 2 000 contacts chaque année auprès de 262 communes !

Quel est votre « secret » ?

Une dose de bonne humeur, de la disponibilité aussi, qui me permet d'établir au fil des années un excellent relationnel avec l'ensemble des acteurs et interlocuteurs concernés. Une forte capacité d'organisation et d'anticipation pour qu'il n'y ait aucune fausse note !

La qualité du lien avec les communes, c'est essentiel ?

C'est en tout cas ainsi que je conçois les choses. Sous toutes les formes possibles : mails, coups de fil de prospection, conseils, envoi des plaquettes concours ou visites Décou'Verte, relances… Pour aller chercher et motiver les nouvelles communes comme nous le disions précédemment, mais également pour fidéliser les autres et fédérer tout ce petit monde ! Et ça marche !

Qu'est-ce qui vous motive dans tout ça ?

La multitude de contacts et d'échanges, la rencontre avec des gens passionnés et passionnants, élus, cadres, techniciens, associations… ! L'opportunité de travailler aussi une grande diversité de sujets : organisation, promotion, communication, formation, animation… La connaissance du territoire, de son patrimoine vert, actualisée annuellement lors des tournées, m'amène à proposer des actions de développement. C'est riche, varié et intéressant ! Et me sentir utile au service de ce territoire, et de la nature en ville, c'est la cerise sur le gâteau !

1

LES TEMPS FORTS AU FIL DES SAISONS

FÉVRIER

Cérémonie de remise de prix de la saison précédente

FÉVRIER-MARS

6 journées de formation aux pratiques durables

+ 1 Visite décou'verte en Yvelines

AVRIL

1 Visite décou'verte en Yvelines

MAI

Inscriptions au concours et aux trophées yvelinois

Qualification des membres du Jury et accueil des nouveaux membres

1 Visite décou'verte en Yvelines

JUIN-JUILLET-SEPTEMBRE

Tournées du Jury

2 Visites décou'verte en Yvelines

OCTOBRE

Délibération du palmarès

1 Visite décou'verte en Yvelines

Photos 1, 4 et 7 © Joël Damase
Photos 2, 3, 5, et 6 © Martine Richard

2

3

4

5

6

7

V.
LE LABEL,
un tremplin vers la promotion d'un aménagement durable de l'espace public

Organiser un concours annuel avec remise de prix, c'est un formidable catalyseur. C'est ainsi l'opportunité de déployer une politique de proximité avec les communes dans le domaine de l'environnement, du paysage et du cadre de vie.

Conflans-Sainte-Honorine
© Joël Damase

Accompagnement technique personnalisé pour les petites communes

Force est de constater que **les communes de moins 3 000 habitants sont peu représentées dans le Label** (21 %). Le Département des Yvelines a souhaité mettre en place un service de soutien en leur direction depuis janvier 2017, dispensé par un expert-jardinier de la Mission Nature en Ville. Ce service mérite d'être souligné.

Un **accompagnement sur-mesure, de proximité**, qui peut prendre différentes formes : assistance technique pour l'embellissement du cadre de vie, sensibilisation aux différentes facettes du développement durable tel qu'il est abordé dans la grille pour le rendre accessible à une petite commune, propositions de solutions réalisables et peu onéreuses pour les aménagements floraux, paysagers et les espaces publics, etc.

ILS TÉMOIGNENT :

L'exemple des Loges-en-Josas, classée 5 pétales
Odile CONROY, maire adjointe et Aurélien FRESNEL, jardinier

« Nous avons obtenu notre 5e pétale en 2017 et sommes proposés en 2018 pour une visite régionale en vue de l'attribution de la 1ère Fleur. La pression est à son maximum ! L'accompagnement de l'expert-jardinier du Département a été très important pour nous. Disponible, présent sur le terrain à nos côtés, il nous a aidés à soulever des problématiques et à trouver des solutions, notamment le traitement des pieds d'arbres rue de la Garenne, pour lequel il nous a conseillé des tapis de sedum, dont le rendu esthétique plait beaucoup aux habitants. Autre exemple, le zéro-phyto au cimetière, son aide nous est précieuse. Engagés dans la démarche « Villes et Villages Fleuris », nous abordons désormais différemment nos projets d'aménagement, sous le prisme de l'environnement et du cadre de vie. C'est un vrai plus qui nous fait progresser dans la vision que nous avons de notre territoire au sein de l'équipe municipale. Un moteur pour avancer ! »

© Martine Richard

© Martine Richard

IL TÉMOIGNE :

Jean-Michel Allirand, adjoint au maire de La Queue-lez-Yvelines, chargé de l'environnement, de l'espace public et des relations avec le PNR
Commune classée 4 pétales en 2017

« Nous avons accueilli la session 2018 des formations aux pratiques durables sur la thématique « Renaturation des cimetières ». Une démarche impulsée depuis plusieurs années puisque nous sommes passés au zéro phyto pour tous nos espaces publics avant que la loi nous y oblige. Au lieu de chercher à désherber à tout prix les allées de notre cimetière, nous sommes allés dans le sens de favoriser un enherbement homogène. Comment ? En mettant d'abord du compost sur les allées gravillonnées existantes, puis en semant un mélange à base de fétuque ovine qui se caractérise par une croissance lente et une adaptation aux milieux secs ou pauvres. La mise en place a pris du temps - pendant lequel nous avons essuyé de nombreuses critiques ! - mais aujourd'hui, les habitants sont satisfaits du résultat. Une innovation que nous avons partagée avec les élus et techniciens des autres communes lors de cette formation. Des échanges d'expériences instructifs, qui ont montré que la renaturation des cimetières demande de la technicité, mais aussi de la communication sur le sujet auprès d'administrés. »

Formations aux pratiques durables : pour une montée en compétences

Partir du terrain et des besoins des communes, les accompagner pour progresser dans leurs démarches horticoles et paysagères durables : tel est le fil conducteur de formations gratuites mises en place par le Département des Yvelines. Elles sont destinées aux élus, cadres, jardiniers et techniciens des communes de moins de 20 000 habitants, les membres du jury y sont également conviés.

Formations, mode d'emploi :

Elles se déroulent sur 6 séances d'une journée réparties sur l'ensemble du territoire yvelinois. **Basées sur des méthodes pédagogiques simples et concrètes**, elles sont largement illustrées par des exemples et retours d'expériences, rythmées de visites sur site et de témoignages.

Le thème abordé dans une formation en année N fait l'objet du thème du trophée annuel de l'année N+1, afin que les jardiniers puissent s'y préparer.

Avec **près de 180 participants chaque année**, représentant 100 communes, ces formations sont particulièrement appréciées, aussi bien pour l'expertise « technique » qu'elles délivrent que pour les **moments privilégiés d'échanges et de rencontres** qu'elles constituent. Un bon moyen de fidéliser les communes participant au Label et d'en motiver de nouvelles !

Visites « Décou'Verte en Yvelines » : des réalisations inventives et ingénieuses…

Il y a le faire, le faire savoir, **le faire connaitre** ! C'est tout l'objet de ces Visites « Décou'Verte en Yvelines » impulsées par le Département depuis 2017. On est dans **le partage** : celui d'expériences remarquables, de bonnes idées, de bonnes pratiques pour inciter les élus et techniciens à « aller plus loin », à se dépasser, à voir comment des réalisations paysagères dans certaines communes seraient transposables et adaptables à la leur, à leur échelle.

Promouvoir le développement durable et la nature en ville

Des aménagements modèles en termes de ressources naturelles, la valorisation de zones humides, l'animation des tissus urbains de continuités urbaines vertes et bleues, l'utilisation de l'énergie renouvelable dans les jardins ou encore les friches « jardinées » comme espaces de biodiversité attractifs… autant de thématiques illustrées à l'occasion de ces **Visites « Décou'Verte en Yvelines », issues des préoccupations d'actualité des villes et villages**.

Ouvrir le regard

Ces rencontres entre jardiniers et élus sont propices aux échanges et à la diffusion d'idées et de pratiques. Elles se veulent très pédagogiques, apportent des processus et solutions techniques, elles ouvrent le regard et donnent des idées. Du partage d'expériences, de la diffusion d'idées à l'état pur, qui trouve son prolongement dans un article du magazine d'information en ligne, Yvelines Info.

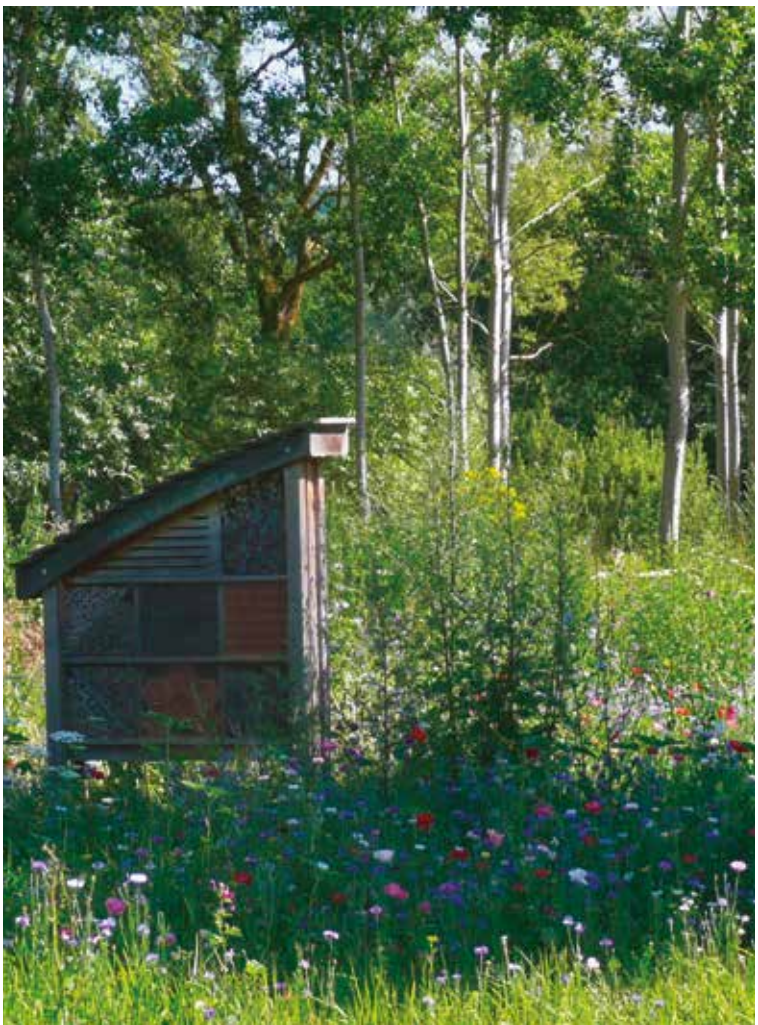

ZOOM SUR :

6 VISITES DÉCOU'VERTE SONT PROPOSÉES PAR AN,
COUP D'ŒIL SUR LA PROGRAMMATION 2017 ET 2018 :

PROGRAMMATION 2017	
Le jardin des eaux de Fourqueux	21 mars
Le Parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy	20 avril
Le jardin partagé de Châteaufort et son épicerie solidaire	16 mai
Le Domaine de Madame Élisabeth à Versailles	15 juin
Les cimetières au naturel de Tessancourt et Frémainville	19 septembre
Le verger pédagogique de Chambourcy	19 octobre
PROGRAMMATION 2018	
Les cimetières naturels de Versailles et Louveciennes	22 mars
Les jardins familiaux de Verneuil-sur-Seine	12 avril
Zones humides et mares - Dampierre et Montigny-le-Bretonneux	17 mai
La plaine du Bout du Monde, entre nature et eau	21 juin
La permaculture à Chambourcy	20 septembre
Les Mureaux, ville d'eaux !	18 octobre

Pages 46-47
© DR

Le Jardin des Eaux - Fourqueux © *Isabelle HUART/ Fourqueux*

Atlas des idées vertes : un outil en ligne interactif pour promouvoir des initiatives exemplaires

Quel est le point commun entre le verger des Croqueurs de Pommes de Chambourcy, la trame verte de Vélizy-Villacoublay, la végétalisation des trottoirs et pieds de mur à Montchauvet ou encore les jardins familiaux de Verneuil-sur-Seine ? Leur caractère exemplaire encourage tour à tour la biodiversité, la gestion raisonnée des ressources naturelles, le lien social et l'amélioration du cadre de vie, c'est évident !
Mais surtout, **on peut les retrouver en ligne** dans l'Atlas des idées vertes, un outil créé en 2017 par le Département accessible sur le site yvelines.fr, rubriques *cadre de vie > environnement > atlas des idées vertes*.

Objectif : stimuler l'imagination des aménageurs et aider à la transposition

Autant d'initiatives qui vont toutes dans le sens d'une attractivité durable, décrites dans une fiche synthétique visant à donner des clés de compréhension, des pistes de réflexion et d'orientation aux élus et techniciens. Et ce, à toutes les échelles : du cœur de village au territoire.
Vous l'aurez compris, **un outil participatif, interactif et évolutif**, accessible au plus grand nombre pour essaimer les bonnes initiatives !

LE +

La promotion des valeurs du Label passe aussi par les avis du Département sur le volet environnement des documents d'urbanisme des communes, notamment les Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), clé de voûte des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Ci-contre © iStock

ZOOM SUR :

POUR AIDER À S'Y RETROUVER, LES INITIATIVES SONT CLASSÉES EN 5 CATÉGORIES

Biodiversité & Ressources Naturelles
Des aménagements verts et des bonnes pratiques de gestion permettent de profiter des services des écosystèmes comme la pollinisation ou l'épuration et l'infiltration de l'eau.

Lien social
Le jardinage, la végétalisation des rues par les habitants ou les évènements autour de la nature encouragent le lien social aussi bien dans nos villes que dans nos villages.

Laboratoire de Nature en ville
La demande citoyenne pour plus de nature dans le cadre de vie est très importante. Celle-ci est à envisager dans toutes ses dimensions : paysage, circulations vertes, esthétique, trame verte et bleue, etc. Certaines villes réinventent leurs paysages urbains avec la nature !

Ruralité Créative
Les enjeux de la proximité de la nature et des habitants sont tout aussi importants en zone rurale. Des mares, vergers et lisières végétales sont autant d'éléments d'animation et de patrimoine.

Économie & Environnement
Les acteurs économiques sont également acteurs de la nature en ville et du cadre de vie. À eux de végétaliser leurs murs, toitures et d'adopter les bons comportements pour la biodiversité et les ressources naturelles.

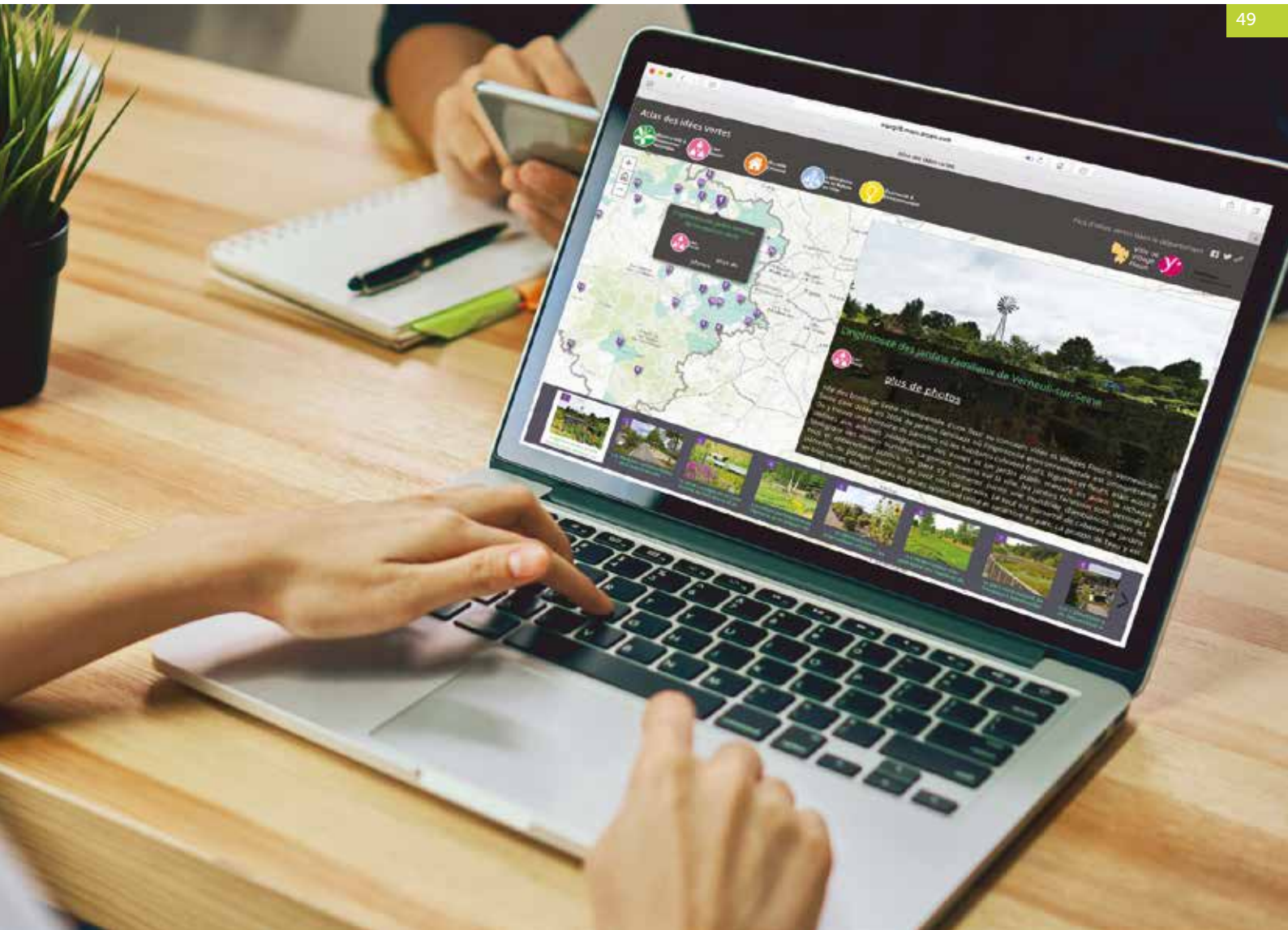

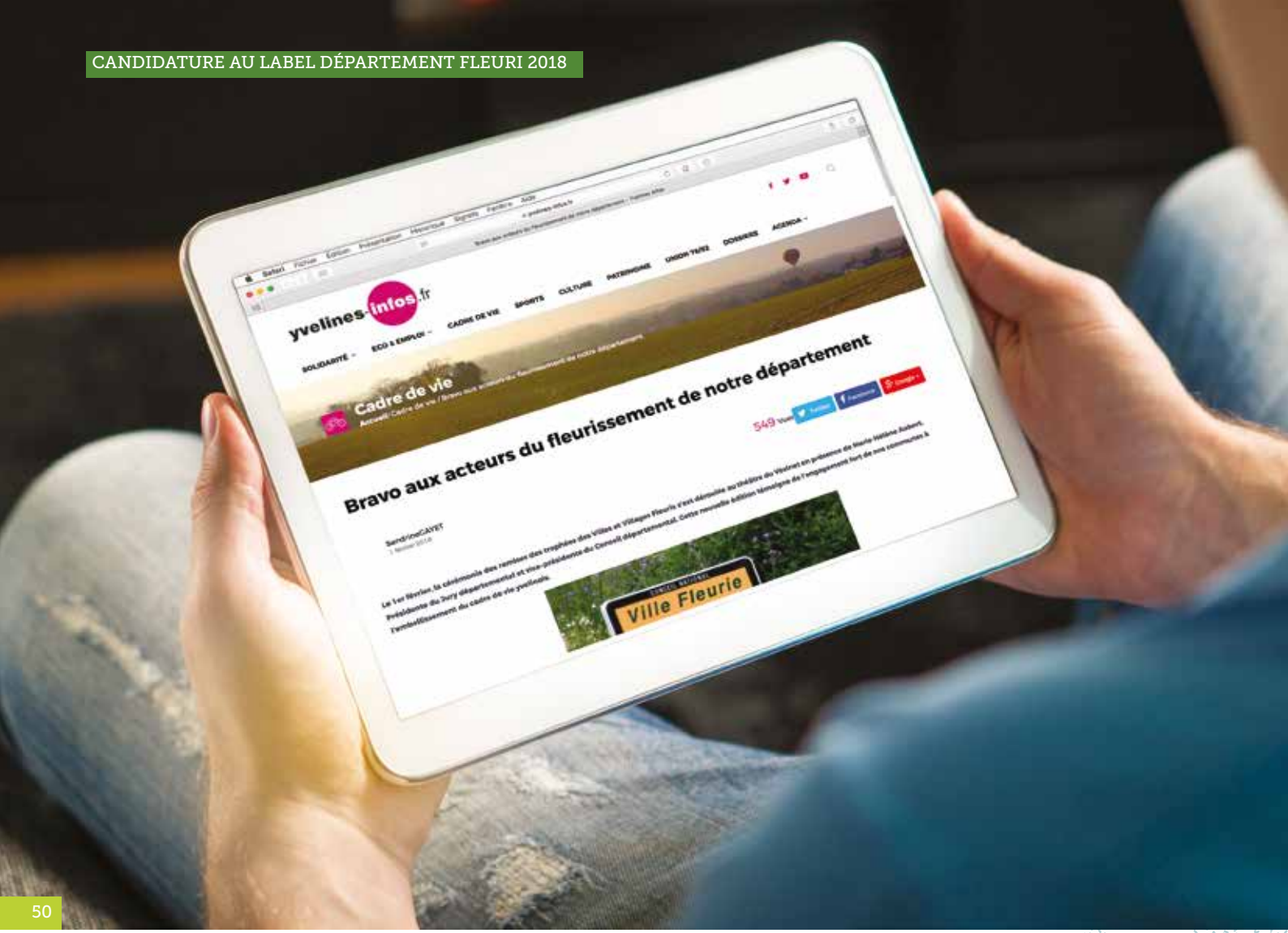

© iStock

La carte de l'information & de la communication

Promouvoir le label et plus globalement l'aménagement durable de l'espace public, cela passe également par une communication efficace, régulière, impactante, permettant de rendre compte de l'ensemble des actions et de créer du lien aussi bien avec les communes « Villes et Villages Fleuris » qu'avec l'ensemble des communes yvelinoises.

La vitrine du site Internet

Incontournable de nos jours, le site Internet yvelines.fr, avec un onglet dédié au label « Villes et Villages Fleuris » est vecteur de transmission du label et de connaissances plus techniques. On y trouve, par exemple, un accès direct à l'Atlas des Idées Vertes évoqué précédemment, des films et reportages, des renseignements sur les inscriptions, etc. Une mine d'informations !

Des outils de promotion multimédia...

Présenter l'animation du label, mettre en lumière des initiatives remarquables, donner la parole aux communes : tels sont les fils rouges de notre communication qui s'appuie sur des outils média au large spectre. Des articles sont publiés sur la news yvelines-infos.fr, des films sont réalisés à différentes occasions (un format plébiscité pour son côté interactif, ludique et pédagogique), des galeries photos sont enrichies régulièrement sur Flick'R et les réseaux sociaux.

Le Département met aussi à disposition des communes 2 kits de communication clé en main concernant le label « Villes et Villages Fleuris », à l'issue de la cérémonie et lors des inscriptions (des outils du CNVVF sont intégrés à ce moment-là comme la grille d'évaluation ou le film promotionnel).

... sans oublier

Une brochure annuelle du palmarès est éditée en 800 exemplaires. La parole y est donnée aux communes à travers des mini-interviews d'acteurs, de jardiniers et d'élus. Les communes fleuries y trouvent également leur place en tant que lauréates des trophées.

Cette démarche d'information et de communication ne saurait être complète sans la proposition d'articles ou de sujets d'articles à différents supports de presse, locale ou spécialisée.

VI.
BILAN, TENDANCES & PERSPECTIVES

Des résultats positifs qui montrent que le chemin pris est le bon. Pas question cependant de surfer sur ces acquis. Nouvelles actions à mettre en œuvre pour valoriser encore + le label, nouveaux thèmes à aborder pour inciter encore + de communes à l'approche environnementale... sont autant de marges de progression pour les prochaines années.

© N.Duprey/CD78

Une belle évolution du concours et des trophées en 7 ans

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION AU LABEL ENTRE 2011 ET 2018

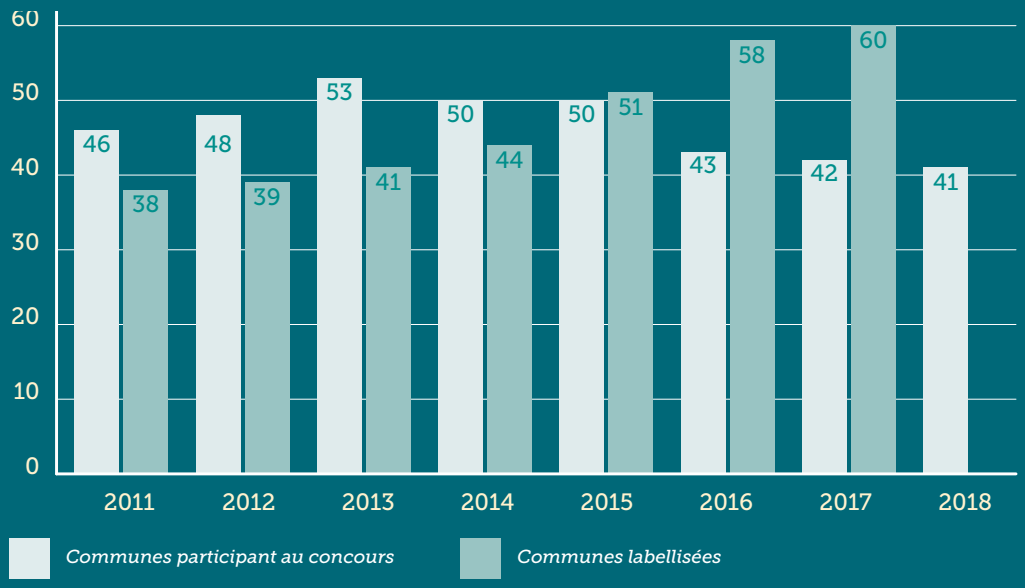

2017 - RÉPARTITION DES 60 COMMUNES LABELLISÉES

22 Communes

18 Communes

17 Communes

3 Communes

Coup de projecteur sur l'année 2018

- **101** communes sur **262** communes yvelinoises engagées dans le label
- **60** communes labellisées et **3** communes en cours de labellisation
- **41** inscriptions au Concours départemental (dont 5 nouvelles inscriptions)

Un constat

80 % des communes urbaines yvelinoises participent au Label « Villes et Villages Fleuris », facteur d'attractivité résidentielle et de promotion du développement durable. Face à cet engouement, seules 21% des communes rurales de - 3000 habitants candidatent. L'effort doit se poursuivre dans leur direction. La ruralité Yvelinoise, l'authenticité et la qualité des villages offrent un potentiel touristique auquel le Label peut contribuer !

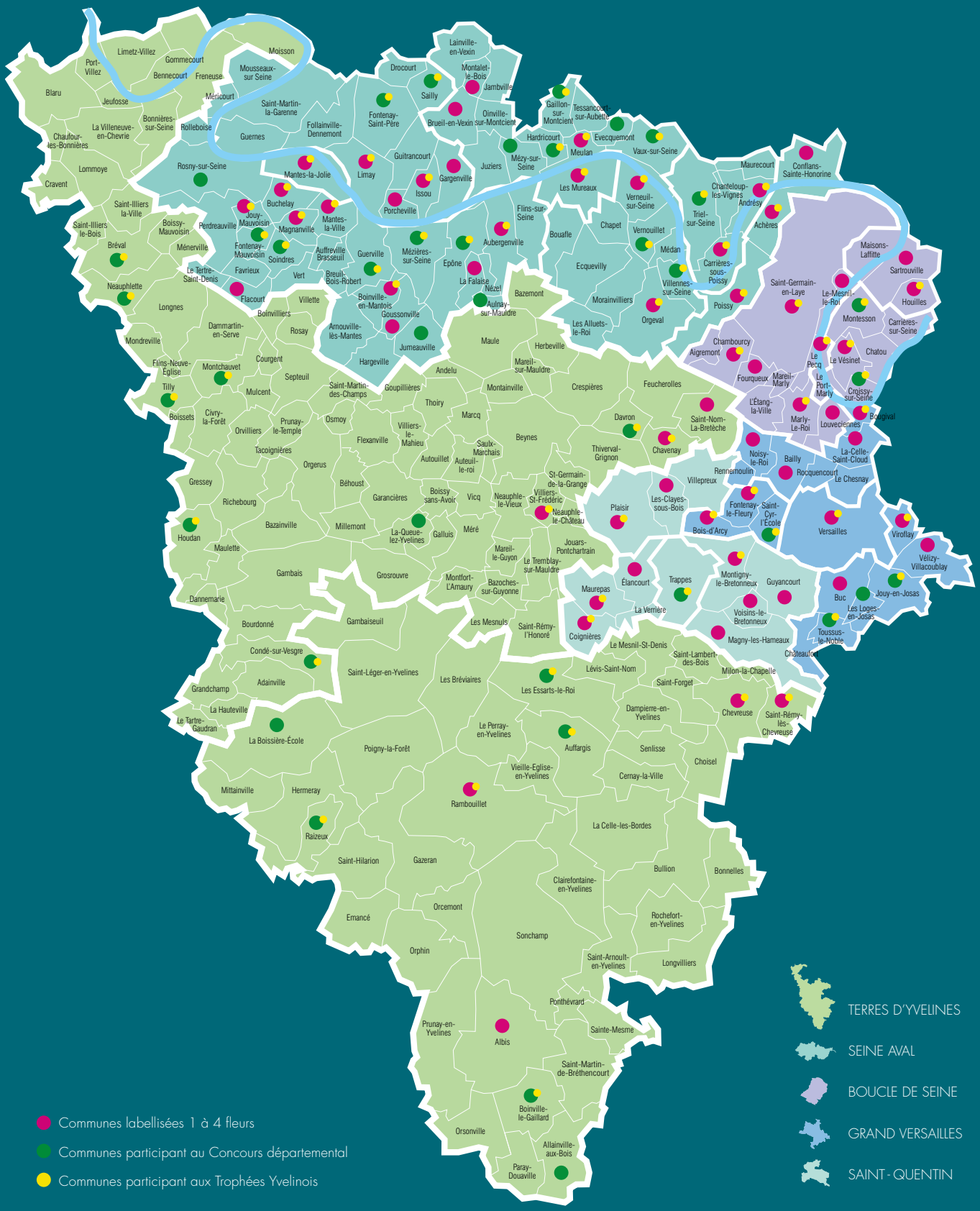

Un engouement des communes pour les Trophées

- 70 % des communes inscrites au concours et candidates aux trophées ont augmenté de 70 % en 7 ans
- En 2017, 80 % des communes labellisées (61) participent aux Trophées.

La participation aux trophées de communes labellisées a doublé en 7 ans, marque de leur attachement à la dynamique stimulante du Label départemental et du challenge que leur offrent ces trophées !

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES COMMUNES AUX TROPHÉES YVELINOIS ENTRE 2011 ET 2018

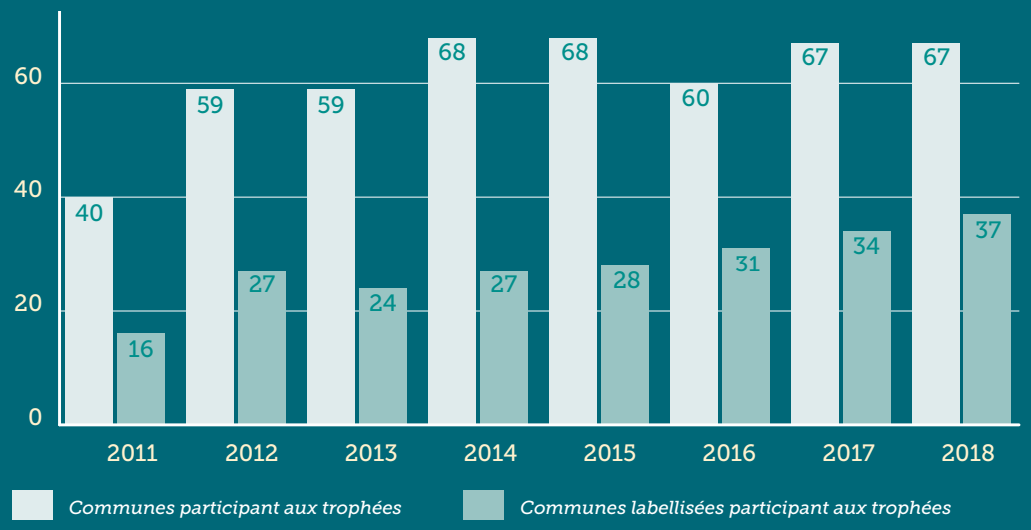

Une demande et une participation très forte pour les journées de formation.

En huit ans, la participation à ces formations proposées gratuitement par le Département des Yvelines a triplé. Permettant chaque année à près de 180 personnes de se former aux pratiques durables, elles constituent un véritable levier de changement des comportements et d'évolution des pratiques.

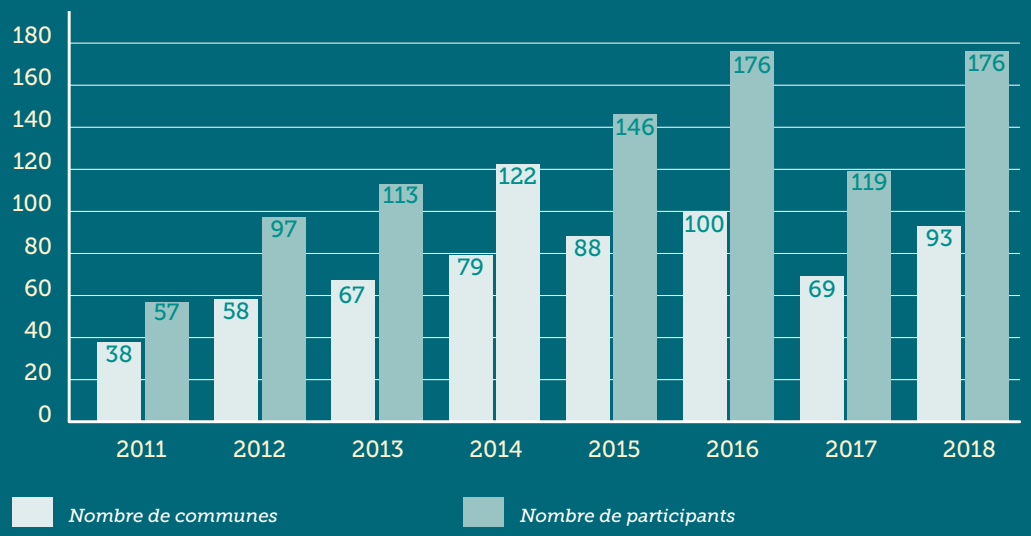

Succès immédiat des Visites Décou'Verte Yvelines

- **170** participants dès les premières visites organisées en 2017

Les Mureaux © *Joël Damase*

Et demain, quel est le cap ?

Le Département des Yvelines vient de repenser son organisation en créant en juillet 2018 une **direction « Attractivité et Qualité de Vie »**. Celle-ci réunit l'environnement, le tourisme, la culture et le sport. Un coup de projecteur est donné à la **« nature en ville »** par l'instauration d'une **mission dédiée** accueillant le Label. Ainsi, un nouvel élan va être donné au label yvelinois avec des orientations élargies et des ambitions clairement affichées, à savoir :

- Contribuer à la construction d'une offre touristique et patrimoniale
- Changer le rapport des habitants à l'espace public urbain
- Peser sur l'aménagement d'une ville durable qui se construit en équilibre avec son territoire et faire des Yvelines un laboratoire de l'écologie urbaine

Pour décliner ces orientations, les axes de travail suivants sont envisagés :

Une impulsion renforcée pour le concours :
- Décerner la première fleur conjointement avec la Région Île-de-France
- Examiner la possibilité de partenariats avec les EPCI qui le souhaiteraient
- Poursuivre l'ouverture du jury à des compétences élargies (art des jardins, naturalistes, etc.)
- Sensibiliser les élus à la nature en ville, de l'aménagement urbain aux pratiques durables

Une évolution des outils de valorisation ou d'appui aux communes :

- Stimuler par l'assistance technique et par des dispositifs incitatifs, le fleurissement et l'aménagement paysager dans les communes
- Promouvoir largement les réalisations exemplaires ou innovantes des communes yvelinoises
- Créer des évènements autour de la nature en ville et l'innovation

Des projets sont évoqués :

- La mise en place de démarches participatives avec les communes autour de projets d'écologie urbaine et de stratégies stimulant les initiatives citoyennes (jardins partagés, embellissement des rues et trottoirs par les habitants, Incroyables Comestibles…)
- la création de routes «fleuries» pour la découverte de la campagne Yvelinoise et de ses villages mais également, côté villes, l'étude de randonnées citadines et d'écotourisme urbain… À cette occasion, des liens pourraient être tissés avec les propriétaires et gestionnaires de jardins remarquables
- Des pistes sont à investiguer comme l'agriculture urbaine, les jardins thérapeutiques, les tiers lieux et friches ou encore la place des paysages dans les projets des communes

Annexe 1 : *le dossier d'inscription au concours*

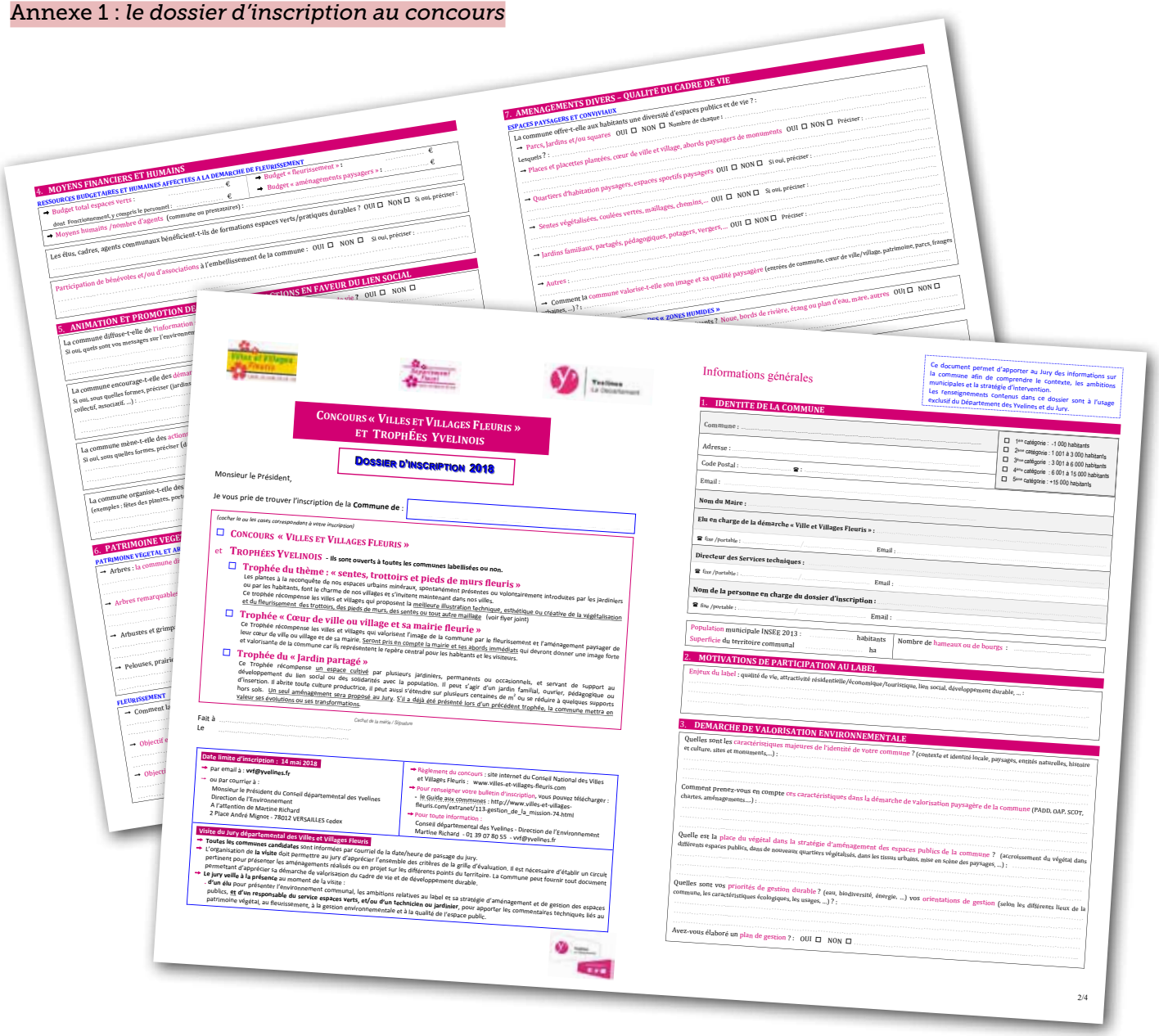

CONCOURS « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » ET TROPHÉES YVELINOIS

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018

Informations générales

Ce document permet d'apporter au Jury des informations sur la commune afin de comprendre le contexte, les ambitions municipales et la stratégie d'intervention. Les renseignements contenus dans ce dossier sont à l'usage exclusif du Département des Yvelines et du Jury.

1. IDENTITE DE LA COMMUNE

2. MOTIVATIONS DE PARTICIPATION AU LABEL

3. DEMARCHE DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

Annexe 2 : *Les films réalisés par le Département et ses partenaires, et diffusés lors de la cérémonie*

1. Films réalisés par le Département

- Teaser "*Inscrivez votre communes aux « Villes et Villages Fleuris »* : youtube.com/watch?v=WQSthQlMitE
- Le jury sur les routes des Yvelines : youtube.com/watch?v=pbPt7QsFdDI&
- Le Trophée de l'eau dans les espaces verts : youtube.com/watch?v=TuIw5aiOO3s

2. Film réalisé par le caue78

- Cueillir les paysages : youtube.com/watch?v=qR8SJzkuEIE

3. Films réalisés par le parc naturel regional du Vexin - Villages en herbe :

- Les rues : vimeo.com/182816360
- Les cimetières : vimeo.com/182818586

4. Films réalisés par Natureparif

- Qu'est la biodiversité urbaine ? La trame verte, l'urbanisme et l'architecture : dailymotion.com/video/xjxde7
- Et si l'on pensait les villes et les bâtiments autrement ? youtube.com/watch?v=vgynloxFkUs

1

2

3

4

Annexe 3 : *Aperçu des flyers diffusés aux communes*

« LABEL DÉPARTEMENT FLEURI :
une mobilisation créative, collective
et partagée en Yvelines. »

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Direction Attractivité et Qualité de Vie - Mission Nature en Ville
2, place André Mignot - 78 012 Versailles cedex
Tél. 01 39 07 80 55 Mail. vvf@yvelines.fr Web. yvelines.fr/vvf